



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Villard

dossier n° P 074 301 25 00009

date de dépôt : 08 novembre 2025

demandeur : GAEC LE BOURGEOU,
représenté par Monsieur JACQUES-
VUARAMBON Marcel

pour : construction d'un bâtiment agricole sur
2 niveaux (rdc:nurserie pour veaux, 1er
étage: stockage foin)

adresse terrain : 179 CHEM de Bevouet, à
Villard (74420)

**ARRÊTÉ
portant retrait d'un permis de construire
au nom de la commune de Villard**

Le maire de Villard

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 02/07/2019 ;

Vu les articles L.122-1 et suivants du code de l'urbanisme (lois du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne et du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne) ;

Vu le permis délivré en date du 17/11/2025 ;

Vu la demande de retrait déposée le 03/03/2026 ;

Considérant que les travaux n'ont pas été commencés ;

ARRÊTE

Le permis de construire susvisé est RETIRÉ.

Le 6 MARS 2026

Le maire,



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr. Il peut également, dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision, saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'État. Le silence gardé pendant plus de deux mois sur ce recours par l'autorité compétente vaut décision de rejet. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique ne proroge pas le délai de recours contentieux.

Envoyé en préfecture le 07/03/2026

Reçu en préfecture le 07/03/2026

Publié le 07/03/2026



ID : 074-217403013-20260306-0743012500009-AR

